

6 **PROCÈS- VERBAL d'une séance ordinaire** du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en
7 difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA) tenue le lundi 7 novembre 2022 à 19 h07, en présentiel.

8

9

Liste des présences :

Membres parents	Titre	Statut
Claudia Abi Nader	Membre	Présence
Daphney Bernavil	Membre	Absence
Nathalie Blanchet	Membre	Absence
Charline Cropsal	Membre	Présence
Isabelle Duval	Membre	Présence
Djillali Hami	Membre	Absence
Germain Labonté	Membre	Présence
Maria Neumann	Membre	Présence
Béline Nzengue	Membre	Absence
Alexandre Poulin	Membre	Présence
Claudia Sayavedra	Membre	Présence
Nassima Ziane	Membre	Absence
Membres participants		
Martin Contant	Représentant du personnel de soutien - SLESS-CSQ	Présence
Geneviève Cossette	Représentant du personnel professionnel	Absence
Daphné Jean-Baptiste	Représentant du personnel enseignant - SERL	Présence
Sylvie Lesage	Représentante des directions d'établissement	Présence
Membre représentant la Direction générale		
Jean-Sébastien DesRosiers	Directeur des Services éducatifs	Présence
Membres de la communauté		
Françoise Charbonneau	Représentante de la communauté CIVAPHL	Présence
Richard Cléroux	Représentant de la communauté Dysphasie Plus	Absence
Membres substitués		
Al Roubab Al Rifai	Substitut No. 3	Absence
Membres Invités		
Marie-Hélène Beulac	Directrice adjointe Services éducatifs Invitée	Présence

10

11

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Alexandre Poulin constate le quorum et ouvre la séance à 19h07.

12

13

14

2. Question du public;

Madame Nathalie Blanchette demande s'il est possible que les parents soient dédommagés lorsque les rencontres se tiennent en présentiel. Ce sujet sera traité au point no. 8, règles de régie interne.

15

16

17

18

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 7 novembre 2022 ;

Il est proposé par Alexandre Poulin, secondé par Maria Neumann, d'adopter l'ordre du jour du 7 novembre 2022, tel que présenté.

19

20

21

22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71

CCSEDHAA 2022-11-07-001

ADOPTÉ L'UNANIMITÉ

4. Révision du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 septembre 2022 ;

Afin d'avoir un regard contemporain sur le compte rendu de l'assemblée générale du 26 septembre, les membres le consultent. Après validation, celui-ci est conforme aux propos tenus lors de la rencontre.

5. Adoption des procès-verbaux des séances ordinaires du 12 septembre et du 26 septembre ;

Il est proposé par Germain Labonté, secondé par Maria Neumann, d'adopter l'ordre du jour du 12 septembre 2022, tel que présenté.

CCSEDHAA 2022-11-07-002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Maria Neumann, secondé par Germain Labonté, d'adopter l'ordre du jour du 26 septembre 2022, tel que présenté.

CCSEDHAA 2022-11-07-003

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Suivis aux procès-verbaux du 12 septembre et du 26 septembre 2022;

12 septembre 2022 :

Ligne 106 : Formation des chauffeurs : Considérant que les ententes de services n'ont pas été signées en date d'aujourd'hui, les formations n'ont pas commencé.

Ligne 108 : État de situation des professionnels.

Marie-Hélène Beaulac fait état de la situation en lien avec le comblement des postes chez les professionnels.

26 septembre 2022 :

Ligne 45 : Sondage sur le PEVR :

Le sondage a été acheminé aux parents, et Jean-Sébastien DesRosiers tient à les remercier de leur grande participation.

7. Consultation sur les critères d'inscription:

Monsieur DesRosiers explique qu'il est requis d'ajuster les critères d'inscription en vigueur, pour permettre le déploiement de l'école secondaire de demain. Une consultation a donc été lancée. Celui-ci fait le résumé des changements proposés. D'abord, permettre aux élèves de 4e secondaire de terminer leur scolarisation dans leur école initiale s'ils le désirent. L'autre élément concerne les choix d'école prioritaire qui favorisent les élèves à besoins particuliers sans pour autant leur offrir le transport.

Plusieurs parents sont inquiets pour l'avenir des élèves HDAA qui doivent changer d'aire de desserte. Le maintien à l'accès au transport scolaire est primordial, lorsqu'un choix d'école est fait. Monsieur DesRosiers les rassure à ce propos.

Après différents échanges, l'avis du CCSEHDAA est transmis aux instances concernées par un sondage, dont voici la teneur :

Sondage effectué en présentiel concernant les critères d'inscription:

Question : Article 3.5 : Déplacement de la clientèle lors de la création ou de la modification d'une aire de desserte

Réponse : favorable

Question : Article 3.12 : tableau des critères et pointage selon les étapes à suivre pour déterminer les élèves à accepter en choix d'école

Réponse : favorable

72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117

Question : Zone commentaire pour votre réponse à l'article 3.12

Réponse : Le CCSEHDAA propose que les élèves HDAA qui désirent exercer un choix d'école priorisé, puissent obtenir le transport lorsqu'ils se retrouvent dans les catégories A-1, A-2, A-3 du tableau 3.2

CCSEDHAA 2022-11-07-004

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Règles de régie interne ;

Une révision complète des règles de régie interne a été faite en juin. L'ensemble des modifications proposées ont été acceptées.

Une autre modification sera apportée, afin de clarifier les frais remboursés aux parents lors de séance en présentiel, le but étant de s'arrimer à ce qui est mis en place par le Comité de parents.

La version finale sera déposée et soumise pour adoption lors d'une prochaine séance.

SUIVI

9. Calendrier des rencontres ;

a) Adoption du calendrier des rencontres 2022-2023 ;

Le calendrier des rencontres est déposé.

b) Mode des rencontres (Présentiel-Visioconférence-Hybride):

La suggestion de tenir certaines rencontres en visioconférence et d'autres en présentiel est celle qui a été retenue, car il serait très difficile de tenir des rencontres en mode hybride et avoir des conversations fluides.

La proposition est donc la suivante :

- 7 novembre 2022: présentiel
- 28 novembre 2022 : présentiel
- 9 janvier 2023 : visioconférence
- 6 février 2023 : visioconférence
- 13 mars 2023: visioconférence
- 3 avril 2023: présentiel
- 8 mai 2023: présentiel
- 5 juin 2023: présentiel

Il est proposé par Marie Neumann, secondé par Germain Labonté, d'adopter le calendrier des rencontres tel que présenté.

CCSEDHAA 2022-11-07-005 (A)

ADOPTÉ À MAJORITÉ

c) Dépôt des documents sur TEAMS;

Les documents afférents aux rencontres seront déposés dans un TEAMS, en plus d'être acheminés par courriel. Cela permettra de s'assurer que tous les parents aient la possibilité d'avoir les documents en main, à un seul endroit, avant la rencontre, afin d'en prendre connaissance.

118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166

10. Priorités 2022-2023 (voir rapport annuel 21-22) ;

Alexandre Poulin propose d'ajouter la diplomation vs la qualification, au niveau de la réussite éducative des élèves.

Après discussion, il est demandé à ce qu'une présentation soit faite pour démontrer le fonctionnement des classes en adaptation scolaire.

SUIVI

11. Membre représentant (s) d'organismes extérieurs qui dispensent des services aux élèves HDAA :

Après discussion, les 2 membres des organismes extérieurs acceptent de prolonger leur mandat pour une durée de 2 ans, voici la résolution :

ATTENDU l'intérêt de deux membres de la communauté à poursuivre leur mandat comme membre du Comité, soit madame Françoise Charbonneau, de l'organisme CIVAPHL (corporation intégration à la vie active personnes handicapées de Laval), et monsieur Richard Cléroux, de l'organisme Dysphasie plus.

ATTENDU le désir des membres parents du Comité que madame Charbonneau, représentante de l'organisme CIVAPHL, et que monsieur Richard Cléroux, de l'organisme Dysphasie plus, siègent au sein du Comité.

ATTENDU qu'idéalement, les membres parents souhaiteraient que les deux membres de la communauté poursuivent leur mandat au sein du Comité.

Il est proposé par Maria Neumann, secondé par Alexandre Poulin,

Et RÉSOLU

QU' il soit demandé au Conseil d'administration que le mandat des deux représentants de la communauté soit prolongé pour une période de deux ans.

CCSEDHAA 2022-11-07-006

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Composition des sous-comités :

12.1 Comité communication ;

Claudia Sayavedra se propose pour ce sous-comité, elle assurera cette fonction seule pour l'instant.

12.2 Comité du prix persévérance ;

Maria Neumann, Isabelle Duval, Françoise Charbonneau, Claudia Abi-Nader et Claudia Sayavedra se proposent pour former ce sous-comité.

12.3 Comité aviseur CREBP;

Maria Neumann et Isabelle Duval se proposent pour former ce sous-comité, dans l'attente d'une 3^e personne. Alexandre Poulin se propose pour être substitut.

12.4 Comité ententes extraterritoriales.

Germain Labonté, Alexandre Poulin, et Isabelle Duval se proposent pour former ce sous-comité.

167
168
169

13. Mot du président;

Alexandre Poulin réitère ses remerciements envers l'implication des parents bénévoles

170
171
172

14. Mot du représentant du comité de parents;

Aucun

173
174
175

15. Mot du directeur des Services éducatifs;

- Doc. Règlement de délégation de pouvoir (recommandation du CCSEDHAA) : Politique d'adaptation scolaire

176
177
178
179
180
181
182

Jean-Sébastien DesRosiers invite les parents à prendre connaissance du document portant sur la Politique d'adaptation scolaire du CSS de Laval. La politique d'adaptation scolaire du MEQ date de plusieurs années déjà, une version à jour sera publiée sous peu (date indéterminée). Cette dernière permettra à tous les centres de services scolaire de revoir la leur par la suite. Cela dit, monsieur DesRosiers mentionne que la Politique du CSS de Laval véhicule quand même les principes d'inclusion qui sont à l'avant-plan présentement.

183
184
185
186
187

D'ici là, monsieur DesRosiers ne recommande pas au CCSEHDAA d'émettre une recommandation d'ouverture de la Politique au conseil d'administration, mais plutôt de formuler des attentes à l'endroit du centre de service. Une discussion aura lieu lors de la prochaine rencontre afin que les membres du CCSEHDAA formulent une recommandation officielle.

SUIVI

188
189
190

16. Varia;

Aucun

191
192

17. Levée de la séance.

À 22 h 12, l'ordre du jour de cette séance étant épuisé, Alexandre Poulin en propose la levée.

193
194
195
196
197
198
199
200

CCSEDHAA 2022-11-07- 007

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Charline Cropsal
Secrétaire exécutive



Alexandre Poulin
Président